



# Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DNMADE)

Mention           Objet  
Parcours           Création et expérimentations en ébénisterie

---



## Lycée des métiers d'art, du bois et de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE BP 53  
31250 REVEL

Tel: 05 61 83 57 49  
Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr  
Site : <http://ameublement-revel.entmp.fr>

## Objectifs de la formation

Ce parcours a pour savoir-faire central celui de l'ébéniste, artisan qui conçoit et fabrique du mobilier de haute qualité à la fonctionnalité et au design soignés. Ayant un goût prononcé pour le travail manuel et l'esthétique, l'ébéniste a pour matériau de prédilection le bois tout en élargissant son savoir-faire à l'usage de matériaux contemporains au service du développement artisanal ou semi-industriel de produits.

Les enseignements visent à développer la démarche de conception au travers de projets expérimentaux s'appuyant sur des partenariats avec des professionnels ainsi que sur la conception collaborative entre métiers d'art.

Les étudiants acquièrent des compétences techniques tant traditionnelles qu'innovantes ainsi qu'une maîtrise des outils de conception (logiciels CAO et DAO).

## Durée de la formation

Cette formation dure 3 ans et mène à un diplôme niveau II valant grade de Licence, Bac + 3.

## Conditions d'admission, niveau requis

Après un diplôme de niveau IV (Bac) lié à l'ameublement ou tout autre diplôme de niveau IV. Avoir un bagage artistique ou technique (CAP dans la spécialité) est un atout. Candidature sur la plateforme Parcoursup. L'admission est prononcée sur proposition de la commission chargée d'étudier chaque dossier et éventuellement à la suite d'un entretien.

## Qualités requises

Précision, souci du détail. Créativité esthétique ou technique. Autonomie et organisation. Positivité et curiosité. Sens du relationnel, capacité à travailler en équipe.

## Insertion professionnelle

- Artisanat d'Art ou titre d'Artisan créateur
- Industrie du luxe
- Bureau de conception (PME/PMI/Grandes entreprises)
- Médiation culturelle
- Enseignement / Recherche

## Poursuite d'études possible

Poursuite d'études de niveau II (Master, DSAA, Ecole Nationales d'Art)

- MASTER universitaire
- Écoles Supérieures d'Arts Appliqués du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche;
- Écoles Supérieures d'Arts du Ministère de la Culture.

## Horaires hebdomadaires

Sur les 3 années, moyenne de 30h / semaine réparties entre 3 groupes disciplinaires :

- 4 à 5h d'enseignements généraux / humanités (lettres, philosophie, sciences humaines et culture artistique)
- 6 à 10h d'enseignements transversaux (outils d'expression, langages numériques, matériaux, langues vivantes et gestion)
- 11h à 16h d'enseignements pratiques et professionnels (ateliers de création et pratique professionnelle)

Stages en entreprise : 2 semaines en 1<sup>e</sup> année / entre 12 et 16 semaines en 2<sup>e</sup> année.

## Epreuves d'examens

Validation des Unités d'Enseignement (UE) par un jury à la fin de chaque semestre .

Soutenance de mémoire en fin de semestre 5.

Soutenance du projet d'étude en fin de semestre 6.